

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

PORT-GENTIL : LA NATIONALE 8 A DÉJÀ SES TAS D'IMMONDICES



Photo : Sidonie AMBONGUILLA

LA route Port-Gentil-Omboue, très fréquentée, est présentée à juste titre comme une réussite infrastructurelle, singulièrement avec ses deux grands ponts. Depuis son ouverture officielle à la circulation, cette route voit se développer, tout au long de son parcours, de nombreuses activités humaines, notamment commerciales : boulangeries, épicerie, vendeurs de "coupé-coupé", essenceries, etc. Toutes choses qui génèrent des déchets urbains dont les riverains doivent se débarrasser dans des zones où n'est pas organisée la collecte des ordures ménagères, car situées en dehors du périmètre communal. Aussi assiste-t-on à l'apparition, par endroits, des tas d'immondices qui, au fil du temps, poseront inévitablement des problèmes de tous ordres (sanitaires, sécuritaires, enlaidissement du paysage). La pierre est donc lancée dans la cour du Conseil départemental de Bèndjè, qui dispose d'un service technique à même d'organiser la collecte de ces déchets. Plus généralement, la création de brigades environnement pour prévenir et lutter contre les actes d'incivisme devrait contribuer à maintenir, dans un état de bonne salubrité, cette route qui fait la fierté de l'Ogooué-Maritime.

RÉAMÉNAGEMENT DES HEURES DU COUVRE-FEU : UN SOULAGEMENT POUR LES COMMERCES



Photo : Jean Paulin Allogo

Le réaménagement des horaires du couvre-feu, désormais de 24 heures à 5 heures du matin, a été bien accueilli à Port-Gentil, singulièrement par les commerçants qui vont pouvoir rester ouverts plus longtemps. "La fermeture prématurée des commerces avait entamé grandement mon chiffre d'affaires", relève un commerçant. Avant d'ajouter : "Comme lors de la pandémie de Covid-19, on ne savait plus comment faire pour arrondir les angles. Merci au président de la Transition qui a entendu nos cris de détresse". Parmi les secteurs qui étaient très désavantagés, on compte aussi les restaurants et les vendeuses de poisson braisé. Si les premiers peuvent étaler leur activité tout au long de la journée, les secondes attendent généralement la tombée de la nuit pour démarrer la braise et accueillir une clientèle qui vient s'approvisionner pour le dîner. L'une d'elles, pour s'adapter aux horaires du couvre-feu, avait choisi de démarrer son commerce avant midi. Mais les premiers clients n'apparaissent qu'autour de 16 heures. "Je suis soulagée par ce réaménagement. Nous allons retrouver le rythme normal de vente", a-t-elle soupiré.

FAE & JPA

Franceville : séminaire-atelier sur le manuel super efficace en 3e année



Photo : Nadège Ontounou

Quelques participants au séminaire animé par des experts de l'IPN.

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

DANS le cadre de l'évolution pédagogique au Gabon, l'Institut pédagogique national (IPN) procède depuis l'année scolaire 2022-2023 à une réforme sur les curricula du primaire, allant de l'approche par compétences de base (APCB) à l'approche par compétence. Après l'introduction des manuels super efficaces en 1re et 2e années primaire, le tour est venu aux manuels de 3e année primaire d'intégrer le processus éducatif national. Pour cela,

à l'instar d'autres provinces, Franceville, chef-lieu du Haut-Ogooué, abrite du 2 au 6 octobre 2023, le séminaire de formation destiné aux encadreurs pédagogiques, directeurs d'école et enseignants chargés de cours, sur la réforme curriculaire de 3e année, en français, mathématiques et étude du milieu.

La formation est assurée par trois experts venus de l'IPN, dans le but d'amener les participants à utiliser les nouveaux outils pédagogiques "Super efficaces", notamment les curricula et les manuels, en vue d'accroître leur maîtrise de l'approche par les

compétences. Le coup d'envoi des travaux a été donné le 2 octobre 2023, dans les locaux de l'école communale B, par le directeur d'académie provinciale (DAP) du Haut-Ogooué, Julien Kabele. En présence du chef de la circonscription scolaire du Haut-Ogooué sud, Alain Lekouangoye. Pendant cinq jours, les séminaristes vont recevoir les rudiments nécessaires à l'utilisation des nouveaux manuels adaptés aux nouveaux objectifs de l'éducation nationale, à travers les exposés des conférenciers et les travaux en ateliers pour l'élaboration des outils.

Makokou : construction d'un dispensaire et d'une école à Zoolende

Landry EKOMBA NDOMBE
Makokou/Gabon

LE Fonds de développement local (FDL) vient de doter le village Zoolende, dans le département de l'Ivindo, d'un dispensaire et d'une école pour une valeur globale de 36 millions 114 mille 662 FCFA.

Les deux projets obéissent au cahier des charges contractuel signé le 30 novembre 2018 entre la société chinoise Baolin et les populations locales, en contrepartie de l'exploitation des assiettes – période 2014 à 2018 – des permis forestiers de la société Sunry Gabon.

L'école comprend le bureau du directeur de l'école et trois salles de classe. Les travaux ont été réalisés par "Niane BTP" pour un montant de 19 millions 536 mille 562 F. Quant au dispensaire, il a été réalisé par la PME "Emmanuel & Fils".



Photo : Landry Ekomba Ndombe

Une vue de la nouvelle école du village Zoolende.

C'est un bâtiment doté de 5 salles devant accueillir la pharmacie, la salle de soins infirmiers, la salle d'hospitalisation, la salle d'attente, etc. Le coût des travaux s'élève à 16 millions 578 mille 100 F.

La gouverneure de l'Ogooué-Ivindo, Christiane Leckat, a reconnu que la dotation de ces infrastructures de base constitue une plus-value pour le village Zoolende, aux plans éducatif et sanitaire. De son côté le directeur régional de san-

té (DRS), Thierry Baito Mokoko, s'est dit satisfait de l'érection du dispensaire de Zoolende. Tant ses habitants étaient contraints de parcourir de longues distances, jusqu'à Makokou, pour recevoir les premiers soins.

Une joie partagée par le directeur d'académie provinciale (DAP), Jean Lin Essie, qui a exhorté les populations de Zoolende à bien conserver cet acquis prêt à recevoir plus d'une centaine d'élèves.